



18 octobre 2023
Tous PNC AF

PROJET FIN D'AIR FRANCE À ORLY



Des sessions de CSE extraordinaires se sont tenues aujourd'hui lors desquelles la Direction a annoncé aux représentants syndicaux son intention de mettre fin à la présence d'Air France à Orly à l'horizon de l'été 2026 (hors vols Corse).

Secret de polichinelle si l'on en croit les rumeurs qui ont fuité dans la presse ces dernières semaines ainsi que les sous-entendus à peine masqués des responsables dans les différentes instances. Néanmoins, que des annonces de cette importance soient relayées dans la presse avant l'information des salariés et de leurs représentants est grandement préjudiciable au dialogue social.

L'impact sur les salariés concernés et leurs familles est immense. C'est un moment historique sombre qui contraste grandement avec l'image « festive » véhiculée à l'extérieur il y a peu par la célébration des 90 ans d'Air France.

Ce que la Direction annonce au niveau de l'emploi PNC :

Les bases province seront préservées et les effectifs PN province non-impactés. L'activité sur les bases étant compensée par la croissance des vols sur CDG.

Plus largement, tous les emplois PNC seront maintenus. La fin de l'activité à Orly sera notamment compensée par la croissance du long-courrier et l'augmentation des vols domestiques au départ de Roissy.

Comment l'Entreprise envisage-t-elle l'abandon d'Orly ?

- **En mettant fin au produit « la Navette ».** Les liaisons MRS/TLS/NCE ne se feront plus que depuis CDG, avec un renforcement supposé de celles-ci. Dans

le même temps, Transavia continuerait l'exploitation de ces destinations au départ d'Orly, dans des proportions inférieures encore inconnues.

- **En transférant Cayenne, Fort-de-France, Point-à-Pitre et La Réunion à CDG.**
Les fréquences actuelles de ces destinations seront maintenues.

Quels sont les arguments de l'entreprise pour procéder à cette désertion de la base sud ?

Le monde post-covid a découvert la visioconférence. La préoccupation environnementale semble faire préférer le train à nos clients. Enfin une pression de l'État a amené ce dernier à faire supprimer des vols domestiques et à pénaliser le transport aérien de courte distance (Les lignes qu'il est interdit d'opérer au départ d'ORY sont-elles moins polluantes depuis CDG ?...).

Impacts sociaux

C'est évidemment une chape de plomb qui est aujourd'hui tombée sur tous les salariés de la base Orly. Les enjeux sociaux sont énormes, même si l'Entreprise insiste sur l'absence de départs contraints dans son projet.
Côté PNC la Direction a dénombré 249 PNC Orly, non-indifférent-base.

Des négociations vont s'ouvrir.

Le SNPNC sera particulièrement attentif au traitement des PNC du court courrier et à la prise en compte de la situation de chacun. Nous avons d'ores et déjà alerté sur les problématiques de vie personnelle que le projet génèrera pour certains de nos collègues.

Nous saurons exiger de l'Entreprise qu'elle prenne des initiatives en termes de Risques PsychoSociaux.

Cette restructuration va générer des gains financiers. Le SNPNC ne saura pas entendre que les mesures d'accompagnement des PNC que nous exigerons sont trop coûteuses ou irréalisables.

